

Collectif Henri Sellier

Bonjour à tous,

N'hésitez pas à me contacter si vous n'avez pas signé la pétition, 06 10 48 91 23, ça ne prendra que cinq minutes !

Vos signatures attestent de la légitimité des démarches entreprises pour faire valoir nos droits.

Voici les démarches déjà engagées :

- Saisine aux Sénateurs du Val-d'Oise
- Saisine à la Commission de l'écologie et l'aménagement du territoire de l'Assemblée Nationale.
- Saisine à la Préfecture du Val-d'Oise
- Courrier au Maire Adjoint à l'urbanisme de Villiers-le-Bel

Projet à venir : Réalisation d'un statut pour la création d'une association

nommée Collectif des locataires Henri Sellier, à enregistrer en Préfecture.

Objectif : Obtenir plus facilement des audiences avec les Élus,

À bientôt

PO le Collectif des locataires Henri Sellier

Patrick Bellaiche